

Enseignement agricole
Formations grandeur nature



Agriculture biologique

L'agriculture biologique
dans l'enseignement
agricole

2008-2009



A la rentrée 2008, l'agriculture biologique est prise en compte dans tous les cursus de formation de l'enseignement agricole

La NOTE DE SERVICE DGER/SDPOFE/N2008-2081 en date du 27 juin 2008 décline la prise en compte de l'agriculture biologique dans l'enseignement agricole en conformité avec le plan « agriculture Biologique : Horizon 2012 » :

A compter de septembre 2008, l'approche du mode de production « Agriculture Biologique » sera confortée dans tous les référentiels de formation en cours de rénovation ou existants avec un objectif de généralisation pour 2012. Il sera obligatoirement abordé dans toutes les formations de l'Enseignement Agricole et pourra donner lieu à une orientation « AB » pour les formations et les secteurs tels que définis dans la présente note de service en liaison avec le réseau FORMABIO.

Approche de l'agriculture biologique à développer dans les formations déjà existantes à compter de septembre 2008

Toutefois et sans attendre cette rénovation progressive des référentiels, l'Agriculture Biologique doit d'ores et déjà être abordée et introduite dans les formations en s'appuyant sur des exemples concrets et en concertation avec les professionnels locaux et leurs organisations.

Les équipes pédagogiques disposent à cette fin de marges d'autonomie dans le cadre des référentiels existants. On peut citer :

- les Unités Capitalisables d'Adaptation Régionale à l'Emploi, les Modules d'Initiative Locale, les Modules d'Adaptation Régionale, les Modules d'Adaptation ou d'Approfondissement Professionnel, les activités pluridisciplinaires, les stages collectifs ;
- le choix de supports et de situations pédagogiques : les exploitations agricoles des établissements ou leurs ateliers pédagogiques conduits en agriculture biologique sont des supports à privilégier.

Préconisations spécifiques aux formations du secteur « Production »

Deux approches sont préconisées :

• Une approche comparative systémique :

Plusieurs systèmes d'exploitation pourront être étudiés et comparés dans le cadre du développement durable en utilisant des indicateurs techniques économiques, environnementaux et sociaux pertinents. Il est souhaitable d'étudier les choix de systèmes sur la base de productions de tailles économiques comparables. Cette comparaison visera à mettre en évidence les différences de logiques techniques qui sous-tendent le pilotage de systèmes d'exploitation conventionnels et de systèmes d'exploitation alternatifs dont l'agriculture biologique est une des composantes.

L'approche devra être adaptée aux niveaux des élèves en formation, aux formations et aux types d'emplois visés.

• Une approche des techniques :

La connaissance des techniques utilisées en agriculture biologique est indispensable pour les futurs professionnels de l'agriculture quels qu'ils soient, afin de leur offrir l'ouverture sur les techniques et les approches indispensables au contexte de réduction des intrants (engrais, produits phytosanitaires, etc.) et à la prise en compte des exigences liées au respect de l'environnement et des objectifs du développement durable.

Les procédés de désherbage mécanique et thermique, la lutte biologique, les moyens de lutte passive contre les prédateurs, les moyens de prévention et de conduite sanitaire des élevages, les techniques de gestion de la matière organique, cités à titre d'exemples, doivent être étudiés dans le cadre des modules concernés.

Au-delà de la présentation des possibilités de substitutions de techniques, les approches pédagogiques doivent s'attacher à développer l'esprit critique et les capacités d'observation des élèves et stagiaires en privilégiant l'établissement de diagnostics, de réflexions globales sur la gestion du milieu et ses interactions avec l'environnement. Ceci, afin de mettre en évidence les facteurs qui conditionnent les décisions et les choix techniques, que ce soit en agronomie, zootechnie, écologie ou en économie.

Enfin, les approches économiques, tant au niveau de la gestion des exploitations, de la valorisation des produits et des systèmes de commercialisation devront prendre en compte la diversité des situations et des stratégies mises en oeuvre.

A ce titre, les produits de l'agriculture biologique apportent un éclairage intéressant sur des évolutions possibles en agriculture : gestion et valorisation de signes de qualité, circuits courts innovants, négociation des prix dans les filières longues, gestion d'une réglementation européenne.

Ils éclairent aussi, le cas échéant, les contraintes liées à des systèmes souvent plus diversifiés et plus utilisateurs de main-d'oeuvre.

Les principaux points du règlement européen concernant l'agriculture biologique doivent être abordés.

CONDITIONS POUR LA RECONNAISSANCE DE LA MISE EN OEUVRE DE FORMATIONS A ORIENTATION « AGRICULTURE BIOLOGIQUE » DANS L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

I - JUSTIFIER DE LA PRESENCE D'UN ENVIRONNEMENT TECHNIQUE, PEDAGOGIQUE ET PROFESSIONNEL EN « AGRICULTURE BIOLOGIQUE » POUR AU MOINS LES DEUX PREMIERS POINTS SUIVANTS :

1. Présence d'une exploitation annexée à l'établissement demandeur et/ou d'exploitations de proximité ayant **au moins « un atelier support de la formation** pour laquelle l'habilitation est demandée » conduit en Agriculture Biologique. Au cas où l'exploitation ne serait pas celle de l'établissement demandeur, la fiche d'instruction jointe en annexe II doit être fournie ;

2. Participation des organisations professionnelles locales spécialisées en agriculture biologique aux instances de l'établissement (comité de pilotage, conseil de centre, d'exploitation, d'administration ...) ;

3. Intégration de l'orientation « Agriculture Biologique » dans le projet d'établissement (note d'opportunité annexe III) ;

4. Participation aux manifestations locales ou régionales concernant l'agriculture biologique (salons, interprofession, expérimentation, actions de développement rural ...).

II - JUSTIFIER DE CONNAISSANCES OU D'EXPERIENCES EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE, INCITER LES ENSEIGNANTS ET FORMATEURS INTERVENANT DANS LES DOMAINES TECHNIQUES ET ECONOMIQUES A SE FORMER EN « AGRICULTURE BIOLOGIQUE »

III - POUR LES DISCIPLINES CONCERNEES, TECHNIQUES OU ECONOMIQUES, PRESENTER UN PLAN DE FORMATION PREVOYANT :

Des adaptations de la mise en oeuvre des enseignements communs du diplôme : choix préférentiel des exemples, stages individuels et collectifs, activités pluridisciplinaires sans exclure les autres modes de production et des propositions dans le cadre réglementaire du diplôme d'options, d'unités ou modules en Agriculture Biologique (MAR, MAP, MIL, UCARE ...).

Liste des formations

En formation initiale dans le système scolaire professionnel ou général.

Formation initiale à orientation agriculture biologique

BAC professionnel (Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole)

LPA La Cazotte
Route de Bournac - BP 134
12401 St Affrique
Tél : 05 65 98 10 20
<http://www.la-cazotte.educagri.fr/>

CFTA L'Abbaye
BP 56252
35162 Montfort sur Meu
Tel : 02 99 09 02 33
Bac pro par alternance

Brevet de Technicien Supérieur Agricole

CFP Midi-Pyrénées Brens
81600 Gaillac
Tél : 05 63 57 05 15
Parcours agriculture biologique BTS ACSE
www.cfp81.asso.fr

EPL de Montbrison Précieux
Saint Genest Malifaux
BP 204 – 42605 Montbrison CEDEX
Tél: 04 77 97 72 00
<http://www.legtamontbrison.educagri.fr/>
Parcours agriculture biologique BTS ACSE
Formation en apprentissage

En formation par Apprentissage

Il y a encore peu de formations en agriculture biologique par apprentissage. Cependant, il est possible durant les formations agricoles d'effectuer son apprentissage chez un agriculteur biologique ce qui permet d'acquérir une forte expérience professionnelle.

Brevet de Technicien Supérieur Agricole

EPL de Montbrison Précieux
Saint Genest Malifaux
BP 204
42605 MONTBRISON CEDEX
Tél: 04 77 97 72 00

Certificat de spécialisation

MFR Anneyron
33 place Rambaud
26140 Anneyron
Tél : 04 75 31 50 46
Technicien conseil en AB
<http://pagesperso-orange.fr/mfr.anneyron/accueil.htm>

CFAA Tarn et Garonne
1915 route de Bordeaux
82000 Montauban
Tél : 05 63 21 23 39
Conduite de productions en AB et commercialisation
(arboriculture)

Brevets Professionnels à dominante Agrobiologique

CFPPA Limoges
87430 Verneuil/Vienne
Tél : 05 55 48 44 30
Polyculture-élevage et maraîchage

CFPPA Florac
rue Célestin Freinet
48400 FLORAC
Tél : 04 66 65 65 62

En formation pour adultes

Sans formation agricole ni expérience dans le domaine, le Brevet Professionnel permet de se former et de préparer à court ou moyen terme une installation agricole

Brevets Professionnels à orientation Agriculture biologique

CFPPA Sainte Affrique
route de Bournac
12400 Ste Affrique
Tél : 05 65 98 10 35
Polyculture, élevage
<http://www.la-cazotte.educagri.fr/>

CFPPA du Gard
Domaine de Donadille
Av. Yves Caleaux
30230 Rodilhan
Tél : 04 66 20 33 09
Maraîchage, arboriculture, viticulture

CFPPA de Die
Avenue de la Clairette
26150 Die
Tél : 04 75 22 04 19
Maraîchage, élevage

CFPPA de Lons Le Saunier
39570 Montmorot cedex
Tél : 03 84 43 31 67
Elevage, maraîchage, PPAM, Viticulture

CFPPA de Rennes Le Rheu
rue du Chardonneret, BP 55124
35651 Le Rheu CEDEX
Tél : 02 99 60 87 77
<http://www.formation-continue.theodore-monod.educagri.fr/>
Maraîchage, élevage

CFPPA Brioude
43100 Fontannes
Tél : 04 71 74 57 74
Maraîchage, Agri élevage
<http://www.bonnefont.educagri.fr/>

CFPPA du Morvan
BP 30
58120 Chateau-Chinon
Tél : 03 86 79 49 30

CFPPA Sées
Route d'Essay - BP 4
61500 Sées
Tél : 02 33 28 71 59
élevage
CFPPA d'Obernai
44 Bd Europe - BP 203
67 210 Obernai
Tél. : 03 88 49 99 29
Biodynamie

Genech Formation
Domaine d'Engrain
28 rue Victor Hugo
59810 Lesquin
Tél : 03 20 62 29 99
(FOAD en partie)

CFPPA Kerliver
29460 Hanvec
Tél : 02 98 20 00 08
Maraîchage

CFP de Midi-Pyrénées, Brens
81600 Gaillac
Tél : 05 63 57 05 15
www.cfp81.asso.fr
Maraîchage et semences

CFPPA Bougainville
RD 319 Domaine de Sansalle
77257 Brie Comte Robert
Tél : 01 60 62 33 33
Maraîchage

Chambre 56
Kerguéhennec
56500 BIGNAN
Tél.02 97 46 73 05

CFPPA La Roche Sur Yon
allée des druides
85035 La Roche/Yon cedex
Tél : 02 51 09 82 92
Maraîchage, polyculture élevage

CFA-CFPPA de Digne-Carêmejane
04 510 Le Chaffaut
Tél : 04 92 34 60 56
Maraîchage, plantes aromatiques et médicinales

CFPPA Limoges
87430 Verneuil/Vienne
Tél : 05 55 48 44 30
Polyculture-élevage et maraîchage

CFPPA Florac
rue Célestin Freinet
48400 FLORAC
Tél : 04 66 65 65 62

CFPPA Coutances
Route de Montmartin sur Mer

BP. 722
50207 COUTANCES CEDEX
Tel: 02.33.76.80.50
Maraichage

Si vous êtes titulaire d'un diplôme agricole ou vous avez une expérience professionnelle dans le domaine agricole d'au moins 1 an, deux certificats nationaux en agriculture biologique vous sont accessibles sous conditions.

Conduite de productions en agriculture biologique et commercialisation

CFPPA de Rennes Le Rheu
Rue des chardonnerets - BP 55124
35651 Le Rheu cedex
Tél : 02 99 60 87 77
<http://www.formation-continue.theodore-monod.educagri.fr/>

CFPPA Brioude
43100 Fontannes
Tél : 04 71 74 57 74
<http://www.bonnefont.educagri.fr/>

CFPPA Carpentras
Campus Louis Giraud
B.P. 274
84208 Carpentras Cedex
Tél : 04 90 60 80 90
(options- maraîchage et cultures sous abri,-
cultures pérennes)
<http://campus.louisgiraud.online.fr/index.htm>

CFPPA Die Av de la clairette
26150 Die
Tél : 04 75 22 04 19
<http://www.cfppa-die.educagri.fr/>

Technicien conseil en agriculture biologique.

CFPPA La Cazotte
Route de Bournac
12400 Saint Affrique
Tél : 05 65 98 10 35
<http://www.la-cazotte.educagri.fr/>

CFPPA de Rennes Le Rheu Rue des chardonnerets -
BP 55124
35651 Le Rheu cedex
Tél : 02 99 60 87 77
<http://www.formation-continue.theodore-monod.educagri.fr/>

en collaboration avec
CFP de Midi-Pyrénées
81600 Gaillac
Tél : 05 63 57 05 15
www.cfp81.asso.fr

MFR Anneyron - 33 place Rambaud
26140 Anneyron
Tél : 04 75 31 50 46
<http://pagesperso-orange.fr/mfr.anneyron/accueil.htm>

Les autres formations : ces formations sont spécifiques à la région qui les propose, ou concernent des domaines spécifiques. Le contenu, la durée et les conditions d'accès sont propres à chaque formation

Centre Pilote Européen d'agriculture biologique
Ferme Ste. Marthe 41200 Millancay Tél. : 02 54 95 45 04
Initiation à l'agriculture biologique
<http://www.intelligenceverte.org/JobBio.asp>

Certificat de spécialisation Plantes aromatiques et médicinales en AB ou Biodynamie
CFPPA Lons le Saunier 39570 Montmorot Cedex Tél. : 03 84 43 31 67
<http://www.montmorot.educagri.fr/>

En formation dans l'enseignement supérieur

Plusieurs écoles d'ingénieurs proposent un module ou des interventions sur le thème de l'agriculture biologique.

AgroParisTech
BP 1
78850 Thiverval Grignon
Tél : 01 30 81 53 53
Module

ISARA Lyon
23 rue Jean Baldassini
69364 Lyon Cedex 07
Tél : 04 27 85 85 10
Parcours agriculture biologique et agroécologie
Master Européen en Agroécologie

Agrocampus-Rennes
65 route de St Brieuc
35042 Rennes Cedex
Tél : 02 23 48 50 00
Module

ESE-IER (Ingénierie de l'Espace Rural)
BP 9 - 74330 Poisy (Annecy)
Tél : +33(0)450 463 824
www.ecole-ier.com
Module

ENITA Clermont-Ferrand
RN 89 Marmilhat
63370 Lempdes
Tél : 04 73 98 13 13
Module

Montpellier SupAgro
Agro Montpellier
2, place Pierre Viala
34060 Montpellier Cedex 01
Tél : 04 99 61 22 00
Module

Licence Professionnelle Agriculture Biologique Conseil et Développement (ABCD)

Université Blaise Pascal et
ENITA Clermont-Ferrand
ENITA Clermont-Ferrand
RN 89 Marmilhat
63370 Lempdes
Tél : 04 73 98 13 13
Avec :

CFPPA La Cazotte
Route de Bournac
12400 Saint Affrique
Tél : 05 65 98 10 35
<http://www.la-cazotte.educagri.fr/>

CFPPA de Rennes Le Rheu
Rue des chardonnerets - BP 55124
35651 Le Rheu cedex
Tél : 02 99 60 87 77
<http://www.formation-continue.theodore-monod.educagri.fr/>

CFP de Midi-Pyrénées
81600 Gaillac
Tél : 05 63 57 05 15
www.cfp81.asso.fr

MFR Anneyron - 33 place Rambaud
26140 Anneyron
Tél : 04 75 31 50 46
<http://pagesperso-orange.fr/mfr.anneyron/accueil.htm>

LEGTA TULLE
EPL de Tulle Naves
19460 Naves
Tél : 05 55 26 64 56
<http://www.lycee-agricole-tulle.educagri.fr/>

LEGTA BRIOUDE
43100 Fontannes
Tél : 04 71 74 57 74
<http://www.bonnefont.educagri.fr/>

Les formations ouvertes et à distance en agriculture biologique :

Vous pouvez suivre des UCARE du Brevet professionnel à distance :


- Sensibilisation à l'agriculture Biologique
- Maraîchage biologique
- Volailles biologiques
- Arboriculture biologique
- Transformation produits végétaux (pain bio)
- Encadrant maraichage biologique en structure d'insertion

Et depuis 2007 la partie technique du Brevet Professionnel Responsable d'exploitation agricole à orientation agriculture biologique en formation ouverte et à distance.

Autres formations à distance

- Vendre les produits de l'agriculture biologique (100 heures en 3 modules)
- Bases techniques et réglementaires de l'agriculture biologique (100 heures en 4 modules)
- Sensibilisation à l'agriculture Biologique
- Maraîchage biologique
- Volailles biologiques
- Arboriculture biologique
- Transformation produits végétaux (pain bio)

Pour suivre une formation à distance avec Préférence Formations :

Contactez gratuitement le  et c'est le centre le plus proche de votre domicile qui vous proposera un rendez-vous. Il vous apportera toute l'aide nécessaire à votre orientation, et vous éditera un devis gratuit après avoir échangé avec vous sur votre projet.

Site Web : <http://www.preference-formations.fr/>

Le réseau FORMABIO agriculture biologique

CFPPA Rennes Le Rheu BP 55124 – 35651 Le Rheu cedex

Animateurs nationaux du réseau :

Jean-Marie MORIN, CFPPA Rennes le Rheu

Tél. : 02 99 60 90 07 Fax : 02 99 60 80 69

Mél : jean-marie.morin@educagri.fr

Nathalie ARROJO, CEZ Rambouillet

Tél. : 01 61 08 68 00 Fax : 01 61 08 68 93

Mél : nathalie.arrojo@educagri.fr

Ministère de l'agriculture et de la pêche

Direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER)

Mission de l'information et de la communication

1 ter avenue de Lowendal - 75700 Paris 07 SP

[www. Portea.fr](http://www.Portea.fr)

Février 2009